

Retrouvez toute la programmation
du festival sur
www.plateaupicard.fr



**Renseignements
au 03 44 78 70 02**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Plus d'infos, vidéos, musiques...
Suivez-nous sur @ccplateaupicard
ou @festivaljazzduplateaupicard

En collaboration avec

L'École de musique de Saint-Just-en-Chaussée et du
Plateau Picard





19^e festival **Jazz** du Plateau Picard

Atelier Jazz
Hervé Mabille





Multi-instrumentiste, compositeur, musicien et comédien au sein de Zic Zazou depuis l'origine du groupe (1983), Hervé Mabillet participe à toutes ses aventures avec de nombreuses tournées dans toute l'Europe, en Amérique du sud, au Canada, en Australie, en Chine... Il compose également pour le théâtre et a produit de nombreux ciné-concerts notamment sur les films d'Albert Lamorisse et sur « L'Aurore » de Murnau. Parallèlement,

il continue à écrire et à pratiquer le Jazz avec « B/M/S TRIO », anime l'atelier jazz de l'école « Musique en herbe » et dirige le BBCL (big band des collèges et lycées) à Amiens.

Programme

Atelier jazz

École de musique à Saint-Just-en-Chaussée

Lundi 19 octobre de 18h à 20h

Mardi 20 octobre de 18h à 20h

Mercredi 21 octobre de 18h à 20h

Jeudi 22 octobre de 18h à 20h

Concert des élèves

Le PLATEAU - St-Just-en-Chaussée

Vendredi 23 octobre à 20h30 (préparation à partir de 18h)

Tarif pour l'ensemble

Habitants du Plateau Picard : 20 €

Autres : 50 €

Bulletin inscription

Ateliers d'improvisation

Hervé Mabilille

Nom

Prénom.....

Date de naissance

Adresse

.....

Courriel.....

Tél. Instrument

Niveau (1^{er} cycle minimum)....

Bulletin d'inscription et règlement à l'ordre du Trésor public à adresser
avant le 15 octobre à :

Festival Jazz du Plateau Picard

Communauté de Communes du Plateau Picard

BP 10 205 / 60 132 Saint-Just-en-Chaussée CEDEX

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je, soussigné(e)

demeurant

.....

autorise

- à participer à

À l'atelier Jazz d'Hervé Mabilille

les 19, 20, 21, 22 et 23 octobre 2026.

- à quitter les locaux des ateliers en dehors des heures de cours et de concert sans la surveillance des organisateurs et dégage ainsi la direction de toute responsabilité ;

- en cas de nécessité, son hospitalisation.

Fait à le

Signatures des parents ou tuteurs,
valant décharge de responsabilité.